

o.299-30 - OC/ma

Berne, le 26 octobre 1978

an	4/	PR	1/17	DC	2H	7C	a/a
Datum	9/10	10/11	10/11	13/11	13/11	16/11	
Vix.	PR	WM	7C	✓	7C	7C	
EPD	9. Nov. 1978						
Ref.	F 300-4						

vt. 377 Zaire

Note à Monsieur A. Bill

Mission de contrôle effectuée
du 16 - 19 octobre 1978 dans le Bas-Zaïre

En confirmation des renseignements verbaux que je vous ai donnés, je reviens, conformément à mon ordre de mission, sur les points suivants:

Le Zaïre, terre de refuge. Pour situer le pays où se déroulent deux de nos actions, celui aussi des pays d'Afrique qui héberge le plus grand nombre de réfugiés (plus d'un demi-million), il me paraît utile de vous donner d'abord quelques impressions sur sa situation et sa santé, ainsi qu'un résumé des données que j'ai recueillies à ce sujet au cours de mon bref séjour à Kinshasa et dans le Bas-Zaïre.

La situation générale est mauvaise et préoccupante. Tous les témoignages concordent sur ce point. En dépit des aides financières substantielles qu'il a reçues ces dernières années, le Zaïre paraît bien malade. Son économie est loin d'avoir regagné le tonus qu'elle avait il y a quatre ou cinq ans. Le PNB diminue annuellement de 5 %. La production agricole est en régression et la paysannerie s'appauvrit. La dette extérieure et le déficit budgétaire s'accroissent. Les unités industrielles ne "tournent" qu'à la moitié de leur capacité. Le revenu moyen par habitant atteint à peine 130 \$ par an. Quant au taux annuel d'inflation, il approche 80 %.

Les maux qui rongent l'Etat mobutiste sont toujours les mêmes: corruption, népotisme, spéculation, contrebande, dégradation des services publics.

L'incurie de l'administration paraît totale. Elle se manifeste, entre autres, dans l'incapacité d'assurer l'arrivage régulier de certains produits essentiels: sucre, beurre, légumes, essence, par exemple. Certaines régions de cet immense pays ont des surplus de produits agricoles; d'autres, atteints par la sécheresse, ne produisent pratiquement rien. Résultat: on consacre chaque année 300 millions de dollars pour l'achat de produits alimentaires étrangers, dont la plupart restent d'ailleurs à Kinshasa, tandis que la famine sévit de plus en plus dans certaines régions.

J'ai été particulièrement frappé par les conséquences du manque de carburants. Chaque pompe à essence est précédée de très longues files de voitures, certaines même sans chauffeur, tant l'attente est longue et le résultat final incertain. Les rares bus bondés qui circulent ne s'arrêtent guère. Aux arrêts, des centaines de personnes attendent, mais la majorité prend le parti de se déplacer à pied. Je ne crois pas exagéré d'évaluer à plusieurs dizaines de milliers le nombre de personnes qui, tandis que je roulais vers l'aéroport, à six heures du matin, marchaient en sens contraire, en direction de la ville.

Et, durant ce temps-là, le Président de la République et son entourage préparaient les festivités qui devaient marquer, pendant plusieurs jours à Gbadolite, le premier anniversaire de la mort de mama Mobutu.

Situation dans les Cataractes (Bas-Zaïre). Elle est particulièrement critique, vu la sécheresse qui sévit depuis longtemps et le grand nombre de réfugiés dans cette région. Paysage désolé, pratiquement sans arbres; terres sèches, la plupart du temps brûlées. Non pour que l'herbe repousse mieux et nourrisse des troupeaux. Mais parce que ces feux de brousse permettent aux Zaïrois, m'a-t-on dit, de déloger les rats et les tuer, pour les manger.

Le problème des réfugiés, dans cette région. Selon M. Sicotte, chef de la Délégation du HCR à Kinshasa, il est d'autant plus préoccupant qu'on n'en voit pas l'issue. Aux 70'000 à 90'000 réfugiés (je reviendrai sur ces chiffres) s'ajoutent chaque semaine quelques dizaines ou quelques centaines de personnes - la plupart des femmes et des enfants - qui franchissent à leur tour la frontière.

Le retour de ces réfugiés dans leur pays est pour le moment très problématique. Le MPLA et le FNLA continuent de s'affronter au nord de l'Angola. Il semble cependant, selon les Pères de la Mission à Kimpese, que les troupes gouvernementales couvrent maintenant une bonne partie de la frontière, empêchant ainsi le FNLA de se ravitailler ou de reprendre des forces au Zaïre. Ce front de libération paraît donc en perte de vitesse.

Mais le problème n'est pas réglé pour autant. De l'avis de M. Sicotte, les Angolais ne retourneront pas dans leur pays aussi longtemps qu'ils ne recevront pas l'assurance d'y retrouver la sécurité. Ils ont trop souffert pour envisager un retour hypothétique au pays. Ils en sont d'ailleurs dissuadés par les crépitements des fusils-mitrailleurs qu'on entend souvent, à plusieurs kilomètres de la frontière.

Au cours d'un déjeuner chez M. Sicotte, j'ai demandé à M. Gandu, Directeur des affaires politiques du MAE, si le problème des réfugiés angolais figurait à l'ordre du jour, dans les entretiens des présidents Neto et Mobutu. Il m'a répondu affirmativement et a promptement ajouté que d'autres problèmes avaient été considérés jusqu'à présent comme prioritaires: ceux du transport de pro-

duits miniers zaïrois et des réfugiés zaïrois en Angola, par exemple.

Projets du HCR dans les Cataractes. L'avenir des réfugiés angolais dans cette région est si incertain que le HCR a demandé au Gouvernement zaïrois et obtenu de lui l'autorisation de procéder, en 1979, au déplacement de 15'000 réfugiés dans une région semi-boisée située à environ 80 km au nord-ouest de Kimpese. Il a reçu simultanément les crédits nécessaires à leur installation. L'opération sera confiée à l'AIDR, qui est déjà son partenaire dans la région du Bas-Fleuve, et commencera au début du mois de janvier 1979. Elle impliquera la construction de routes, de villages, la distribution de houes et de semences, etc., et ne touchera au début que 5'000 réfugiés, plus tard seulement 15'000.

On constate donc que le HCR fait, comme dans le Bas-Fleuve, un effort tendant à la réhabilitation d'un premier contingent de réfugiés.

Mais, parallèlement à ce qu'il appelle une "action d'installation", il devra poursuivre une "action spontanée" pour le solde des réfugiés, c'est-à-dire, à nourrir, vêtir et soigner entre 55'000 et 75'000 personnes.

C'est dire que le HCR n'est pas au bout de ses peines.

Un dernier point, important, sur ce chapitre: pour tenir compte d'une résolution de l'OUA, la direction du HCR à Genève s'est vue obligée, non sans avoir tergiversé pendant des mois, d'interdire tout ravitaillement (mais non pas l'aide médicale d'urgence) aux réfugiés installés à moins de 20 km de la frontière. Cette décision a été prise d'une part pour éviter que le HCR ne soit mêlé aux escarmouches qui pourraient se produire entre Zaïrois et Angolais et, de l'autre, pour forcer les réfugiés installés dans cette bande à quitter la zone frontalière et à s'installer au-delà de la limite des 20 km, en direction du nord.

Cette décision a été et est vivement contestée par la Délégation du HCR à Kinshasa et notre équipe à Kimpese. Je reviendrai sur ce point.

Activités de nos volontaires dans le Bas-Zaïre

Accompagné de M. Dunand (premier collaborateur de l'Ambassadeur Godet) et de M. Scheinmann, membre de la Délégation du HCR à Kinshasa, j'ai passé un jour et demi en compagnie de nos quatre volontaires et accompli avec eux deux missions dans la région frontalière.

Mission de ravitaillement. Il s'agissait de transporter puis de distribuer à une centaine de réfugiés établis dans un village zaïrois des rations alimentaires pour un mois, (2/3 de sorgho, et le reste composé de riz, de sardines et de hareng fumé, d'un peu d'huile et de sucre).

La distribution s'est effectuée dans l'ordre et la discipline, sous la direction du chef du village zaïrois et du responsable des réfugiés.

Ce qui m'a le plus impressionné, outre les stigmates de la malnutrition chronique chez les enfants, était la présence, aux alentours, de plusieurs Zaïrois d'allure tout aussi misérable que les réfugiés, et qui assistaient avec envie à la distribution. Certains sont venus me demander s'ils ne pouvaient pas toucher, eux aussi, quelques sardines ou un peu de riz, pour leurs enfants ou leurs parents âgés.

Mission médicale. Ayant appris, dès notre arrivée à Kimpese, qu'un groupe de 247 réfugiés venait de passer la frontière, le Dr Jeanmaire et son collègue français, le Dr Olivet, nous emmenèrent à leur recherche. Après une centaine de kilomètres sur des pistes de montagne, où la surmultipliée de la landrover est de rigueur, nous en avons finalement trouvé deux groupes, très épuisés. Ils nous déclarèrent être en route depuis des semaines et n'avoir pas mangé depuis trois jours. Les plus faibles, une vingtaine de femmes et d'enfants, avaient déjà été évacués le matin même sur l'hôpital de Kimpese par un camion des Pères de la mission. Nos deux médecins en embarquèrent encore quelques-uns, dont un garçon de 15 ans si affaibli par la malnutrition, une broncho-pneumonie et une faiblesse cardiaque qu'il fallut le soutenir à coups de piqûres.

Chemin faisant, nous avons en outre visité plusieurs dispensaires locaux (du HCR ou privés), où des dizaines de malades attendaient depuis des jours d'être soignés, faute de médicaments. Le réapprovisionnement de leur pharmacie, par le Dr Jeanmaire, m'a paru extrêmement parcimonieux.

Problèmes de nos volontaires

Augmentation des rations mensuelles. Le Dr Jeanmaire a calculé que, compte tenu des arrivages tardifs des denrées alimentaires du PAM, les réfugiés n'avaient reçu, entre avril et septembre, qu'une ration mensuelle moyenne de trois kg. En septembre, elle était de 7,9 kg et le but de notre équipe est d'atteindre 9 ou même 10 kg; elle espère également arriver à procéder aux distributions toutes les quatre semaines, au lieu de six ou sept.

Selon Mlle Ulla Geiger, responsable du HCR dans le Bas-Zaïre, les réserves de denrées actuelles, entreposées sous la responsabilité de Mlle Zingg, permettraient de nourrir 60'000 réfugiés durant quatre mois, à raison de 1'000 calories par personne et par jour (ce qui est insuffisant, le minimum recommandé étant de 1'900) et de 0,40 de protéines (tout juste suffisant).

Interdiction de ravitailler les réfugiés établis à moins de 20 km de la frontière. La résolution de l'OUA et la décision du HCR/Genève de n'approvisionner que les réfugiés établis au-delà de 20 km,

à partir de la frontière, a consterné le personnel du HCR, ainsi que nos volontaires. Ces derniers ont convenu avec Mlle Geiger, non sans que celle-ci ait passablement hésité à donner le feu vert, de procéder, dans les localités comprises dans cette bande, à une dernière distribution de vivres, valable cette fois pour deux mois. Les réfugiés de cette région en seront avisés et invités instamment à se déplacer vers le nord, sinon ils devront s'attendre à ne plus toucher des secours.

Inégalités entre Zaïrois et réfugiés angolais. Ce problème est sérieux. Il préoccupe vivement nos volontaires, qui font l'objet de nombreuses pressions et auxquels les Zaïrois adressent de plus en plus de demandes de secours exceptionnelles. On n'en est pas encore aux menaces, mais les signes d'une certaine tension ne manquent pas. La mission des Pères a été récemment attaquée par une bande de militaires déserteurs. Elle a fait poser à grands frais une barrière haute de trois mètres, ce qui n'a pas empêché le vol d'un pneu d'une de nos jeeps, durant notre séjour à Kimpese. Les gardiens des dépôts de vivres sont de plus en plus houspillés. La landrover du Dr Jeanmaire a été fracturée, et son coffre médical volé.

On ne peut nourrir impunément pendant des mois des réfugiés, dans une région atteinte par la famine. Le gouvernement zaïrois l'a enfin compris; il a récemment adressé un appel au PAM en faveur des populations autochtones du Bas-Zaïre. La note ci-annexée donne des renseignements complémentaires à ce sujet et fait état du soulagement ressenti à l'annonce de cette nouvelle. Mais cette opération, qui ne commencera qu'en février prochain, suffira-t-elle à calmer entre-temps les esprits ?

Recensement des réfugiés. Les avis divergent sur le nombre de réfugiés dans la région des Cataractes. Le Dr Jeanmaire et M. Rochat l'évaluent à 91'000, en se basant sur les données fournies par les chefs des villages ravitaillés. Mlle Geiger conteste ce chiffre, estime qu'il inclut un certain nombre de Zaïrois qui se font passer pour réfugiés ou que des Angolais se sont fait inscrire dans plusieurs villages. Cette divergence de vues crée des problèmes. Dans tel village, où les vivres ont été préparés pour 200 réfugiés, sur la base des listes de Mlle Geiger, il s'en présente 300. Il faut alors réduire les rations personnelles en proportion du nombre de bouches réel. Dans trois localités au moins, le nombre de réfugiés variait tellement, selon les sources, que Mlle Geiger a interdit tout ravitaillement, en attendant qu'un nouveau recensement soit effectué. Un compromis a cependant été trouvé au cours de ma visite. M. Rochat pourvoiera au moins aux besoins du nombre de réfugiés estimé par le HCR et fera procéder à un nouveau recensement.

Communications radio entre Kimpese et Kinshasa. Elles sont déficientes, engendrent de grosses pertes de temps. Nos volontaires s'en plaignent. J'en ai parlé au HCR, qui s'efforcera d'y remédier.

Manque de carburants. Il se manifeste aussi dans les Cataractes et gêne les opérations. Notre équipe attend depuis 10 jours un bon de 2'000 litres d'essence. Le HCR interviendra pour en hâter l'émission.

Soins payants. Des infirmiers de brousse ont fait payer aux réfugiés des consultations ou des médicaments. Le Dr Jeanmaire les a surpris, admonestés, espère qu'ils ne récidiveront plus et multipliera les contrôles.

Mission de M. Jenny à l'AIDR. Notre mécanicien devrait s'absenter une semaine à Boma pour aider l'AIDR à choisir, parmi de nombreux candidats, un mécanicien-chef. Il hésite à le faire, tant ses tâches à Kimpese sont nombreuses. Son absence pourrait porter préjudice à l'efficacité de l'équipe suisse. Nous convenons qu'il n'effectuera cette mission spéciale qu'en cas d'accalmie dans le rythme des réparations.

De qui dépendent nos volontaires ? Un certain flottement s'est fait jour à ce sujet dans notre équipe. J'ai essayé d'apporter quelques lumières sur la fonction et les attributions du HCR à Genève et Kinshasa, et le rôle que doit jouer Mlle Geiger, son porte-parole dans le Bas-Zaïre. Les volontaires m'ont paru satisfaits des explications données.

Coopération au développement
et aide humanitaire
Division de l'aide humanitaire
p.o.

M. Ochsenbein

(Ochsenbein)

Annexes:

- Note du 24.10.78 sur l'opération du HCR au Shaba (rapatriement du 1.11. au 31.12.1978, d'environ 100'000 Zaïrois, réfugiés en Angola).
 - Note du 25.10.78 sur l'appel du gouvernement zaïrois au PAM pour ses propres ressortissants et la demande du PAM de mettre à sa disposition deux volontaires suisses pour cette opération.
-
- Note du 24.10.78 sur les qualifications de nos volontaires par les membres du HCR/Kinshasa.
 - Note du 25.10.78 à M. Burkhardt sur des questions de transport et de matériel.
 - Note du 24.10.78 au Service de presse et information sur le film tourné dans le Bas-Zaïre par M. G. Crittin et qui passera le 28.10.78, sur les antennes de Sottens et de France 2.
 - Note du 24.10.78 à M. Studer sur des questions de personnel.
 - Note du 24.10.78 à M. Burkhardt sur les besoins prioritaires de nos volontaires.
- Photos.

- 7 -

Copies de cette note et de ses annexes remises à

- Ambassade de Suisse, Kinshasa
- Monsieur O. Burkhardt
- Monsieur P. Studer
- Monsieur M. Sturm
- Monsieur R. Jotterand